



Juillet 2020

MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'élection du maire et des deux adjoints a eu lieu le 27 mai 2020 à la salle des fêtes et à huis clos en raison de la crise sanitaire.

Deux candidats au poste de maire de Rouzède :

Mme BERNARD Anne et Mr OUVRARD Kevin.

Mme Bernard Anne a été réélue maire par 9 voix contre 2.

Mr BARTHELEMY Roger et Mme LHERMELN Bernadette ont été respectivement élus 1^{er} et 2^{ème} adjoints.

Mr Barthelemy est plus particulièrement chargé des bâtiments communaux et de la voirie, et Mme Lhermelin de l'action et l'aide sociale ainsi que la vie associative avec gestion de la salle des fêtes.

N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin selon leurs compétences.



Anne Bernard
Maire de Rouzède



Roger Barthelemy
1^{er} Adjoint



Bernadette Lhermelin
2^{ème} Adjoint



Thomas Borel



Alain Coculet



Jean Paul Fortineau



Patricia Malhao



Sylvie Mazouin



Kevin Ouvrard



Damien Rosset



Frédéric Simon

LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune de Rouzède possède 3 logements : 2 aux « écoles » (l'un est loué depuis 10 ans et le second est à nouveau occupé depuis le 1^{er} juin 2020), et le troisième au presbytère qui sera libre au 1^{er} septembre 2020 (loyer de 450€).

L'ANCIENNE ECOLE

La première salle sera une salle de réunion pour les associations de la commune : club des aînés, comité des fêtes, etc.

La seconde salle deviendra prochainement la bibliothèque.

Dans la troisième salle (anciennement la cantine), Mme Camille PICARD installe provisoirement son atelier de poterie. Mme Picard et Mr Hautot habitent Belair où ils ont fait l'acquisition de la maison de Mr et Mme Bichon.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

En 2017, le conseil municipal a décidé de la prise en charge financière de la destruction des nids. En cas de besoin, contacter la mairie.

CONTRÔLE DES FOSSES SEPTIQUES

Les installations d'assainissement non collectif ou fosses septiques doivent faire l'objet de contrôles périodiques de conformité. Un premier contrôle sur la commune a eu lieu en 2010 ; un second contrôle va débuter à partir de mi-juillet 2020. Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous recevrez un courrier proposant une date et une heure de passage que vous pourrez faire modifier suivant vos disponibilités.

Merci de rendre vos installations accessibles et de réserver un accueil cordial à Cindy Malhao, technicienne SAUR qui effectuera ce contrôle en tenant compte des gestes barrières bien sûr (distanciation, port du masque et interdiction pour le technicien de rentrer dans les habitations).

Le coût de ce contrôle sera répercuté sur votre prochaine facture d'eau.

COMITE DES FÊTES

Lors de l'Assemblée Générale du 29/02/2020, un nouveau bureau a été élu.

Il est composé de Laurence BARTHELEMY en tant que Présidente, Félix FLORIOT Vice-président, Isabelle RAYNAUD Trésorière, Dirk GENEUGLIJK Trésorier adjoint, Scarlett DEVAUTOUR Secrétaire et Valérie MARTIN Secrétaire adjointe.

Nous tenons à vous informer que malheureusement cette année nous ne pourrions vous proposer la FRAIRIE du fait des événements et contraintes sanitaires.

En espérant vous retrouver lors d'une nouvelle animation dans les prochains mois."

CONTRAT D'ADJOINT TECHNIQUE

Monsieur Yves Monchaty est employé par la commune depuis le 16 janvier 2019 dans le cadre d'un emploi d'agent contractuel (CDD). Le conseil municipal, très satisfait de son travail et au vu des retours positifs des habitants de la commune, a décidé à l'unanimité de le titulariser à son poste.

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

A ce sujet, veuillez trouver ci-joint un communiqué de presse de la direction départementale des territoires de la Charente.
